

Ordre du jour du Conseil communal du mardi 22 décembre 2020 à 19h45

- 1. Communications;
- 2. Modification du tracé de voirie Acquisition d'une emprise (23m²) à titre gratuit dans le cadre d'un futur permis d'urbanisme, rue du Docteur Keppenne à 4453 VILLERS-ST-SIMEON ;
- 3. Asbl ACG Reprise de l'association Décision ;
- 4. Reprise de l'asbl ACG Adoption des nouveaux statuts Décision ;
- 5. Reprise de l'asbl ACG Désignation des membres de l'assemblée générale Décision ;
- 6. Personnel communal Règlement de travail Article 23 Mise à jour Décision ;
- 7. Motion visant à soutenir le dynamisme commercial dans le contexte de la crise sanitaire Décision ;
- 8. Sécurité routière Zones d'évitement rue Toussaint à Fexhe-Slins Décision ;
- 9. Appel à projet Wallonie cyclable Projet Communes pilotes Wallonie cyclable 2020 Décision ;
- 10. Appel à projet 2022-2023 Programme Prioritaire des Travaux Décision ;
- 11. Enseignement Ouverture d'un mi-temps maternel supplémentaire à l'école de Lantin à partir du 30 novembre 2020 Ratification ;
- 12. Asbl AGISCCJ Budget pour l'exercice 2021 Décision ;
- 13. Rapport annuel sur les synergies entre les administrations de la commune et du CPAS Décision ;
- 14. CPAS de Juprelle Budget pour l'exercice 2021 Décision ;
- 15. Fabrique d'Eglise de Juprelle Nouvelle composition du Conseil de Fabrique Prise d'acte ;
- 16. Finances communales Taxe sur la distribution des imprimés publicitaires non adressés Secteur de la restauration et /ou services de type « take away » Exonération temporaire Décision ;
- 17. Finances communales Rapport accompagnant le budget de l'exercice 2021 En application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;
- 18. Finances communales Budget de l'exercice 2021 Arrêt;

HUIS CLOS